

L'IRD et INRAE renouvellent leur partenariat pour la recherche et le développement durable à l'international

Communiqué de presse | Marseille, le 15 novembre 2024

Liés par un accord bilatéral depuis 2019, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ont renouvelé leur collaboration le 15 novembre 2024. Valérie Verdier, présidente-directrice générale de l'IRD, et Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE, ont signé une convention-cadre d'une durée de cinq ans, avec pour objectif d'améliorer la visibilité et l'impact de la coopération scientifique française, avec les partenaires scientifiques des pays du Sud, en faveur du développement durable.

La convention-cadre signée ce jour redéfinit le périmètre de la coopération entre les deux instituts :

- Les **forêts** : biodiversité, gestion durable, agroforesterie, quantification de la biomasse, des stocks et flux de carbone en lien notamment avec l'initiative *One Forest Vision* ;
- Les **espèces invasives** : dynamique, surveillance, écologie ;
- Les **sols** : écologie, contaminants, bioremédiation, dynamique des matières organiques et séquestration de carbone dans les sols pour renforcer la sécurité alimentaire, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, en lien avec l'initiative « 4 pour 1000 », accès au foncier ;
- L'**eau** : ressources en eau (quantité et qualité), usages, écosystèmes aquatiques, socio-hydro-écosystèmes, en lien notamment avec l'initiative *One Water vision* ;
- La **sécurité alimentaire** : cycle du carbone, usages des terres, agroécosystèmes, transition agroécologique, adaptation au changement climatique compatible avec les démarches d'atténuation ;
- « **Une seule santé** » (*One Health*) : maladies infectieuses animales et zoonotiques et liens à la santé environnementale, notamment avec l'initiative PREZODE, co-portée par l'IRD, INRAE et le Cirad dans ses composantes nationale et internationale.

Déjà mobilisés sur de nombreux projets communs, les partenaires s'engagent ainsi à :

- S'informer des projets de création ou de renouvellement des structures de recherche internationales susceptibles de correspondre à leurs priorités scientifiques communes ;
- Favoriser mutuellement la participation de leurs chercheurs à leurs structures de recherche internationales respectives ;
- Œuvrer à la structuration de leurs réseaux d'outils de collaboration à l'international dans un objectif de complémentarité et d'harmonisation.

« Je me félicite de la richesse de nos collaborations avec l'IRD et de l'impact des initiatives que nous portons ensemble pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Engagé à nos côtés au sein de l'agence Agralife avec l'ensemble de l'écosystème de recherche français, l'IRD est un partenaire stratégique d'INRAE pour construire des solutions au bénéfice de tous les acteurs et citoyens en France et à l'international », déclare **Philippe Mauguin, Président-directeur général d'INRAE.**

« Je me réjouis du renouvellement de cet accord IRD-INRAE. Il témoigne d'orientations partagées entre nos deux instituts, et permet d'œuvrer ensemble au renforcement de la recherche au niveau international et, en particulier, la recherche pour le développement. En développant des projets de recherche avec les partenaires scientifiques des Suds et avec l'appui d'instituts stratégiques comme INRAE, nous valorisons un modèle de co-construction et de partage des savoirs. Notre objectif est de développer, à travers la recherche, des solutions visant à protéger les écosystèmes, la biodiversité, à anticiper les effets des changements globaux, et dont le but est d'améliorer la qualité de vie des populations les plus vulnérables », précise **Valérie Verdier, Présidente-directrice générale de l'IRD.**

A propos de l'IRD

Institut français de recherche scientifique internationale, l'IRD contribue à renforcer la résilience des sociétés face aux bouleversements globaux. Il est présent dans plus de 50 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique, ainsi qu'en France hexagonale et dans les outre-mer.

Ses activités de recherche répondent de manière concrète à des besoins prioritaires : atténuation et adaptation aux changements climatiques, lutte contre la pauvreté et les inégalités, préservation de la biodiversité, accès aux soins, prise en compte des dynamiques sociales. Les questions de recherche sont élaborées avec les acteurs de terrain et les populations locales. Les équipes croisent les regards, les disciplines et les connaissances à travers des partenariats de long terme pour construire des solutions robustes et à fort impact.

L'IRD défend une recherche qui bénéficie au plus grand nombre. Il partage les résultats de ses projets et met la science au service de l'action. Il accompagne ainsi la transformation des sociétés vers des modèles sociaux, économiques et écologiques plus justes et durables. www.ird.fr

A propos de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 273 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales. www.inrae.fr

--

Contacts presse

- **IRD** : Charlotte Gabet – presse@ird.fr – 06 07 36 84 06
- **INRAE** : presse@inrae.fr – 01 42 75 91 86